

VÉROSVRES



Bulletin municipal n°21



2016

Mot du maire

En ce début d'année 2017, je vous présente mes vœux et ceux du Conseil Municipal.

Ce bulletin annuel est l'occasion pour la municipalité de détailler les travaux et investissements réalisés dans la commune en 2016, de parler de la vie communale en général et d'évoquer les projets futurs.

2016 aura été une année importante en termes de travaux.

L'ouverture du P'tit Vroulon par Jocelyne Billonnet fin mai 2016 dans le local que nous avons aménagé apporte un service de qualité et de proximité aux habitants de Vérosvres et des communes voisines. Les habitants et les associations fréquentent régulièrement ce lieu et je les en remercie.

Le garage municipal a été transféré dans l'ancien garage automobile Jacquet et offre un bel outil de travail à nos employés communaux, dans un cadre plus spacieux et plus confortable. À noter aussi que Pascal et Guillaume ont fait une partie des travaux à l'intérieur. Merci pour leur engagement.

Nous continuerons à investir pour favoriser l'accueil des visiteurs, des camping-caristes en particulier, maintenir en état les différentes infrastructures (voirie, réseaux ...) et surtout embellir notre village et le rendre plus accueillant.

Un évènement important a marqué la vie de notre village en 2016 : la fermeture du lycée. Nous avons bien sûr une pensée pour tous ceux qui ont travaillé sur ce site et qui ont perdu leur emploi. Il faudra trouver un nouvel usage à ces infrastructures et je souhaite pour ma part qu'elles servent à des actions d'insertion ou de formation.

L'installation de l'association GENESES dans une partie du site, dans les bâtiments historiques, est peut-être un signe ; nous lui souhaitons la bienvenue.

2016 aura été une année difficile pour l'exercice du mandat de maire, Vérosvres ayant été particulièrement mis en avant dans les médias. Je remercie particulièrement les adjoints, la secrétaire de mairie, les employés communaux et les conseillers municipaux pour leur engagement, leur soutien et leur disponibilité ; j'apprécie ce travail d'équipe qui nous a toujours animés.

2017, ce sont des évolutions administratives, le changement d'arrondissement pour la commune ; c'est aussi l'adhésion à la nouvelle intercommunalité "Saint Cyr Mère Boitier - Entre Charolais et Mâconnais". Depuis six mois, nous travaillons à dix-huit maires pour préparer ces évolutions. Les réunions de travail sont toujours constructives, conviviales et surtout très détendues car pour tous les maires ruraux que nous sommes, le combat est le même : défendre la ruralité qui est menacée.

Pour terminer ce propos, j'aurai bien sûr une pensée pour tous les acteurs économiques de notre territoire, en premier lieu la société ARBONIS à laquelle je souhaite plein de succès ainsi qu'à toutes les entreprises, les artisans, les commerçants et les exploitants agricoles.

Les informations contenues dans ce bulletin vous donneront plus de précisions sur les modalités de fonctionnement des différents services communaux ; Un très grand merci à Nathalie Dargaud qui consacre beaucoup de temps à la rédaction de ce bulletin, en l'agrémentant de belles photos. Bonne lecture.

Le Maire, Éric MARTIN

Principales compétences de l'intercommunalité

La Communauté de Communes **Saint Cyr Mère Boitier - Entre Charolais et Mâconnais** intervient principalement sur :

◆ **La compétence voirie :**

L'entretien des voies goudronnées de la commune est financé sur le budget communautaire, laissant à la charge de la commune l'entretien des places publiques et chemins non goudronnés. (À partir de 2017, des aides financières de l'intercommunalité seront possibles pour les travaux dans les bourgs.) Une enveloppe annuelle de travaux d'environ 40 000 € H.T. est attribuée pour Vérosvres qui choisit les travaux à réaliser dans le cadre d'un marché communautaire. Une enveloppe financière est attribuée à hauteur de 4 600 € pour le fauchage et le curage des fossés ainsi que la fourniture d'enrobé à froid.

◆ **La compétence assainissement :**

La gestion de la lagune et du réseau d'assainissement collectif est à la charge de la Communauté de Communes qui finance les réhabilitations ou extensions des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales (en laissant sur ce dernier point 50% de la dépense à la charge de la commune).

Elle apporte une aide financière aux réhabilitations d'assainissements non collectifs (en complément de l'Agence de l'Eau). Nous attirons l'attention des habitants sur l'importance de ce type d'aide qui permet de bénéficier au total jusqu'à 50% d'aide sur la réhabilitation d'une installation défaillante.

Le schéma directeur d'assainissement vient d'être terminé pour Vérosvres. Il constate que deux réseaux anciens d'évacuation des eaux usées et eaux pluviales seraient à reconstruire dans le bourg : de la place publique en direction du cimetière pour la partie basse du bourg et de l'église en direction du lotissement pour la partie haute du bourg.

Ces travaux de réfection sont estimés à plus de 400 000 €. Le bureau d'études préconise de commencer par la partie basse du bourg. Il faudra bien sûr que la Communauté de Communes budgétise ces travaux et les planifie.

Pour la partie haute du bourg, en tout état de cause, il faudra que les travaux de reprise des réseaux eaux usées et eaux pluviales soient refaits en même temps que le réseau d'adduction en eau potable pour plus de facilité technique et ne pas trancher la route plusieurs fois.

◆ **La compétence petite enfance :**

Elle est déléguée au S.I.V.U. qui gère la garderie périscolaire, le relais assistantes maternelles et le centre de loisirs. La commune met à disposition les locaux au S.I.V.U. qui redonne une participation financière à la commune pour l'occupation de la garderie.

Les activités périscolaires dans le cadre de la garderie sont organisées et financées par le S.I.V.U.

◆ **La compétence P.L.U. I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :**

Ce document d'urbanisme a été adopté et est opposable depuis cet automne. Le règlement du P.L.U.i.H. sera consultable sur le site de la Communauté de Communes.

◆ **Le développement économique :**

La gestion des zones industrielles et des zones artisanales incombe à la Communauté de Communes. Sur la partie économique, les communes conservent la compétence par rapport à l'installation de commerces (taille à définir prochainement).

Le syndicat de la zone industrielle Genève-Océan a été dissous et intégré dans la Communauté de Communes : il faudra prochainement retrouver de nouveaux terrains pour envisager l'extension de la zone de Dompierre-les-Ormes.

◆ **L'OPAH (Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat) :**

Ce dossier avance assez lentement car nous en sommes toujours aux études pré-opérationnelles, la responsabilité en incombant au bureau d'études pilotant ce dossier.

◆ **La compétence TEPOS (Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte) :**

Tous les projets communaux contribuant à la transition énergétique pourront être largement subventionnés.

Compte administratif 2015

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|-----------------------------------|-------------------|
| Charges à caractère général | 83 699,31 |
| Charges de personnel | 108 375,50 |
| Charges de gestion courante | 79 593,67 |
| Charges financières | 8 272,21 |
| Reversement F.N.G.I.R. | 5 921,00 |
| DÉPENSES TOTALES | 285 861,69 |



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--|-------------------|
| Ventes de produits | 25 282,75 |
| Travaux en régie | 4 970,72 |
| Impôts et taxes | 177 173,65 |
| Dotations et participations | 155 683,06 |
| Autres produits de gestion courante | 14 515,10 |
| Remboursements exceptionnels | 6 285,29 |
| Remboursement rémunération personnel | 47,53 |
| Excédent de fonctionnement reporté (C.A. 2014) | 81 985,94 |
| RECETTES TOTALES | 465 944,04 |

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

| | |
|---|-------------------|
| Recettes | 465 944,04 |
| Dépenses | 285 861,69 |
| EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT | 180 082,35 |



LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

| | |
|--|-------------------|
| Cautions | 323,38 |
| Remboursement capital des emprunts | 18 752,96 |
| Dépenses d'équipement dont : | 93 430,78 |
| - bornes incendie | 5 328,00 |
| - panneaux de signalisation | 2 719,56 |
| - armoire frigorifique salle | 3 029,33 |
| - sono salle | 1 128,00 |
| - local commercial | 12 335,94 |
| - garage communal | 41 100,54 |
| - trottoirs | 6 557,52 |
| - restauration vitraux église | 3 351,76 |
| - chauffage église | 12 385,19 |
| - chauffe-eau salle | 1 184,47 |
| - main courante salle | 828,00 |
| - petit matériel | 3 482,47 |
| Travaux en régie | 4 970,72 |
| Opération d'ordre | 21 530,44 |
| Reprise du résultat déficitaire 2014 | 65 589,94 |
| DÉPENSES TOTALES | 204 598,22 |

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT



| | |
|------------------------------------|-------------------|
| Affectation du résultat 2014 | 65 589,94 |
| F.C.T.V.A. | 10 000,00 |
| Subventions | 14 417,81 |
| Cautions | 793,38 |
| Opération d'ordre | 21 530,44 |
| RECETTES TOTALES | 112 331,57 |



RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Recettes | 112 331,57 |
| Dépenses | 204 598,22 |
| DÉFICIT D'INVESTISSEMENT | 92 266,65 |

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S.) COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

| | |
|--|-----------------|
| Dépenses de fonctionnement dont : | 1 789,60 |
| - charges à caractère général | 1 627,60 |
| - cotisations U.R.S.S.A.F. | 162,00 |
| Recettes de fonctionnement dont : | 2 740,15 |
| - dotation de la commune | 1 300,00 |
| - excédent antérieur reporté (C.A. 2014) | 1 440,15 |
| EXCÉDENT DE CLÔTURE | 950,55 |

Aménagement du bourg

Plusieurs points nous amènent à réaliser des premiers travaux d'aménagement du bourg en 2017.

- En effet, avec l'engagement que nous avons pris de rendre l'église accessible aux personnes handicapées, un plan incliné sur le côté de l'église avec une place de parking à proximité seront réalisés.
- Une place pour handicapés à proximité du commerce sera créée et matérialisée.
- Des emplacements de stationnement sont à prévoir vers la mairie et sur la place de l'église.
- La sécurité pour les piétons circulant dans le bourg est aussi une priorité.
- Un chemin goudronné vers la borne de vidange camping-cars prolongé d'une sortie en contrebas du terrain vers la route du cimetière sera effectué.
- La matérialisation et la création de places supplémentaires de stationnement pour les camping-cars sur le terrain communal sont aussi à prévoir.

Pour préparer ces travaux, il nous faut une petite phase d'étude. Nous avons consulté un géomètre expert plus à même de réaliser ce genre de mission. En premier lieu, il fera un relevé topographique du site, ce qui nous donnera toutes les cotes et mesures nécessaires à la réalisation de devis. Il nous apportera des propositions d'aménagement en collaboration avec des professionnels spécialistes du paysager. Il nous fournira aussi un descriptif quantitatif et une enveloppe financière prévisionnelle, base de dossier nécessaire à toute demande de subvention.

La décision n'est pas prise quant au périmètre définitif de l'étude car nous serons obligés de travailler par tranches de travaux.

Travaux et investissements en 2016 et 2017

Les principaux travaux et investissements réalisés en 2016 :

- la construction du local commercial,
- l'aménagement du garage communal,
- le remplacement et achat de mobilier et matériel à la salle : tables, couverts, chaises dans les salles de réunions, écran de projection dans la grande salle,
- le remplacement des deux vidéoprojecteurs de l'école,
- l'informatisation de la bibliothèque,
- l'achat de panneaux électoraux.



Les dépenses d'investissement étudiées en 2017 :

- le remplacement du tracteur,
- le solde des travaux au garage communal (clôture),
- la réfection du mur du cimetière,
- le remplacement des volets dans les logements communaux au-dessus de l'école,
- la réfection de la toiture du bâtiment des salles de réunions et remplacement de la couverture du local commercial,
- les travaux d'aménagement dans le bourg (accessibilité église, parking mairie ...),
- la réfection des ponts de Chevannes et des Champs,
- la réfection du pavage dans la cour de la salle polyvalente.

Travaux de voirie

- ↪ Des travaux de voirie pour une somme de 40 000 € H.T. ont été réalisés par l'entreprise Thivent sur des routes inscrites à la Communauté de Communes :
- des Ducs à la maison Boisse,
 - du carrefour Les Pierres – Les Ducs en direction des Moreaux et une partie vers la maison Siraud,
 - route de Drompvent,
 - aux Pierres, de la ferme Mazille à la maison Robin avec renforcement de deux carrefours,
 - route des Brosses,
 - aux Têtes, de la ferme Carrette à la limite de Trivy.
- ↪ Des travaux de remise en état de parties de voies rurales ont été faits par les employés communaux :
- aux Ducs en direction de Dompierre-les-Ormes,
 - des Pierres à la maison Mazille à Montot,
 - de Lavau à Mont,
 - de Lavau aux Têtes,
 - et des Têtes aux Brosses.
- ↪ Sept tonnes d'enrobé à froid ont été étendues pour les petites réparations sur les routes.



Croix des Ducs

En accord avec la municipalité de Beaubery, les employés municipaux s'entraident pour ces chantiers.

Pour faciliter la circulation dans le hameau des Ducs, la Croix des Ducs a été déplacée de l'autre côté de la route et réinstallée sur une dalle. Un muret empierré agrémente le lieu.

Eau

Une opération de renouvellement de conduite d'eau est en cours sur la commune suite à plusieurs casses.

Ces travaux se font des Champs au réservoir des Brosses. Ils sont réalisés par l'entreprise Potain. 1 680 mètres de tuyaux en fonte de 200 mm et 2 ventouses vont être posés pour un montant de travaux de 214 000 € H.T.



Nouveau garage communal

Les travaux du garage communal se terminent en cette fin d'année 2016. Les employés communaux, Pascal et Guillaume, ont beaucoup travaillé pour l'aménagement du local et ont pu au fil des semaines ranger tout le matériel sur des rayonnages ou dans des armoires.



Pascal et Guillaume

La surface de rangement a considérablement augmenté par rapport aux locaux précédents et la partie atelier avec les établis est beaucoup plus agréable pour travailler car elle est beaucoup plus lumineuse.

La nouveauté, c'est bien sûr la construction d'un petit bureau, de sanitaires et la



possibilité aussi de stocker les produits sensibles dans une pièce qui est mise hors gel.

La rénovation des façades extérieures dans le ton de tous les autres bâtiments communaux a contribué à l'embellissement du site. Il n'est pas prévu de stockage particulier devant le bâtiment pour maintenir les locaux accessibles aux véhicules. La pose d'une clôture avec grillages et portails est programmée au printemps 2017.



à l'avant

À l'arrière du bâtiment, une aire de lavage pour les véhicules et le matériel sera aménagée ; les branchements d'eau et d'assainissement ont déjà été prévus en ce sens.



à l'arrière

Dans l'avenir, un bâtiment supplémentaire pourrait être construit dans le fond de la parcelle pour abriter le reste du matériel de la commune et notamment les remorques.

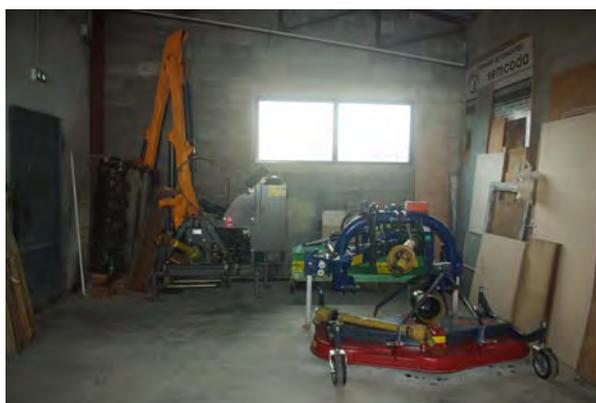
Les habitants sont autorisés à venir visiter le site en présence des employés communaux



Tableau détaillé du coût des travaux

| Détail des travaux | Entreprise | Montant T.T.C. |
|-------------------------------------|---------------------------|---------------------|
| Achat de l'immeuble | | 21 530,44 € |
| Vidange de la cuve à essence | SAVAC | 3 350,63 € |
| Démolition du garage | JAYET | 7 080,00 € |
| Évacuation des plaques du toit | SITA CENTRE EST | 895,68 € |
| Couverture | AURAY | 17 114,45 € |
| Permis de construire | ROUYER | 1 440,00 € |
| Fenêtres du garage | SAM | 1 824,00 € |
| Contrôle de mise à la terre | MARECHAL | 58,80 € |
| Électricité | BASSET-PARIZOT | 6 006,98 € |
| Enduit intérieur | GRIFFON | 3 330,00 € |
| Travaux en régie | | 4 970,72 € |
| Vidange de la fosse | SAVAC | 1 583,40 € |
| Rideau métallique et fenêtres | SAM | 12 216,00 € |
| Toiture bureau et zinguerie | AURAY | 7 839,12 € |
| Élargissement de la porte du garage | GRIFFON | 1 308,00 € |
| Construction du bureau | GRIFFON | 5 630,16 € |
| Branchement d'eau | SAUR | 943,60 € |
| Façades | GRIFFON | 6 962,00 € |
| Carrelage du bureau | GRIFFON | 3 110,00 € |
| Plomberie | BASSET-PARIZOT | 2 965,00 € |
| Électricité | BASSET-PARIZOT | 6 368,00 € |
| Fournitures et travaux | Budget Commune | 8 000,00 € |
| | Dépenses payées | 124 526,98 € |
| Dépenses à venir | | |
| Fournitures | Budget commune | 2 000,00 € |
| Clôture et portails | CORTIER | 9 506,00 € |
| | TOTAL DES DÉPENSES | 136 032,98 € |

Le coût de ce chantier s'élève à 136 032,98 €. Il coûtera, une fois les subventions déduites (12 490 € de la part du Département) et la T.V.A. récupérée (estimée à 19 500 €), **104 042,98 € à la commune.**



Aménagement du local commercial

Les travaux du local commercial pour installer un commerce multi-services se sont parfaitement déroulés de fin 2015 jusqu'à mai 2016 sous la surveillance et les conseils de M. Olivier ROUYER, architecte et maître d'œuvre du chantier.

Les estimatifs de travaux et les délais ont parfaitement été tenus et il y a eu peu d'imprévus.

Les principaux partenaires financiers sur ce chantier sont :

- l'État qui nous a accordé une subvention de 56 000 € au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement aux Territoires Ruraux),
- le Pays Sud Bourgogne qui nous a versé une subvention du Conseil Régional à hauteur de 42 000 € au titre d'une action pour le maintien du dernier commerce du village,
- le Conseil Départemental qui nous a versé une subvention de 10 000 € au titre du P.I.I.C. 2015.



Nous remercions ces trois partenaires qui nous ont apporté cette aide financière importante ce qui nous a permis en 2016 d'aménager la terrasse du bâtiment et de prendre en charge l'équipement du bar (meuble et matériels).

C'est ainsi que le "P'tit Vroulon" (Bar – épicerie) a pu ouvrir en mai 2016. Il a été inauguré le 9 juillet 2016 par Mme Christine Robin, Présidente du Pays Sud Bourgogne, M. Jean-François Cognard, notre Conseiller Départemental, M. Jean-Paul Aubague, Président de la Communauté de Communes de Matour et sa Région et en présence d'élus régionaux, départementaux et municipaux.

Et depuis, il fait son petit bonhomme de chemin en accueillant les habitants de Vérosvres, des communes voisines et des associations locales, sous la conduite efficace et le dynamisme de Jocelyne Billonnet. Celle-ci passe beaucoup de temps dans ce lieu et s'investit pleinement dans sa nouvelle activité.





La commune a signé un bail avec Mme Billonnet ; nous lui louons le local ainsi que la licence IV que nous avons achetée à la commune de Bray, avec l'autorisation de transfert donnée par la Préfecture.

Il faut préciser aussi que le permis de construire a été délivré après validation du dossier par la commission accessibilité des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.

Les camping-caristes fréquentent aussi ce lieu ; nous souhaitons les accueillir dans de bonnes conditions et en plus grand nombre pour contribuer au succès de notre nouveau commerce.

Bonne chance au P'tit Vroulon !!!

Tableau détaillé du coût des travaux

| Corps d'état | Entreprise | Montant T.T.C. |
|--|-----------------------------|-----------------------------|
| Gros œuvre | GRIFFON | 48 082,34 € |
| Menuiseries aluminium | SAM | 22 841,47 € |
| Menuiseries bois | LAFFAY | 4 996,82 € |
| Plâtrerie et peinture | GIRARDON | 33 606,26 € |
| Carrelage et faïence | ALVES | 8 139,96 € |
| Électricité | BASSET-PARIZOT | 13 085,36 € |
| Plomberie et chauffage | BASSET- PARIZOT | 18 603,40 € |
| | Total des marchés | 149 355,61 € |
| Maîtrise d'œuvre + Contrôle technique + S.P.S. + Publications + Eau + E.R.D.F. | | 21 155,00 € |
| Marché initial | Estimation 168 000 € | Réalisé 170 510,61 € |
| Travaux complémentaires | | |
| Matériel de bar | PERRIER | 9 415,98 € |
| Meuble bar | LAFFAY | 5 652,00 € |
| Rambarde et portail de la terrasse | SAM | 6 714,00 € |
| Terrasse | JAYET | 6 828,00 € |
| Enrobé, bordures trottoir | THIVENT | 606 ,00 € |
| Enseigne | MOREAU | 1 764,00 € |
| Total des travaux complémentaires | | 30 979 ,98 € |
| Total des travaux | | 201 490,59 € |

Le coût de ce chantier s'élève à 201 490,59 € sans compter le travail de Pascal Griffon et diverses fournitures estimés à environ 10 000 €. Il coûtera, une fois les subventions perçues (108 000 €) et la T.V.A. récupérée (estimée à 30 000 €), environ **74 000 € à la commune.**

Le P'tit Vroulon



"Après une courte période de travaux rondement menés, le P'tit Vroulon a ouvert ses portes le 23 mai 2016, conformément au but que s'était fixé la commune. Depuis ce jour-là, le village reprend de l'activité au bourg où les gens ont un lieu privilégié de rencontres et d'échanges tant attendu. Depuis, le commerce remplit les objectifs que je m'étais fixés. En effet, avec une large amplitude horaire, j'essaye de satisfaire au maximum toute ma clientèle. L'offre de l'épicerie s'est développée au fil des demandes des clients ainsi que des associations. Après de longues démarches auprès de mes fournisseurs de gaz et

des relais colis, je pense aboutir à mes engagements de départ au cours de l'année 2017. Ce challenge ne pourrait être relevé au jour le jour sans une implication de toutes les personnes qui le fréquentent régulièrement ainsi que toutes les associations qui font l'effort de s'approvisionner chez moi. Je profite de ce bulletin pour remercier tout d'abord la commune de m'avoir fait confiance et soutenu dans mes démarches d'installation mais également toutes les personnes et associations qui me confortent dans mes choix de tous les jours.



En espérant toujours avoir votre soutien à l'avenir, je serai toujours à votre service."
Jocelyne Billonnet Gérante du P'tit Vroulon



Horaires d'ouverture

Les lundis, mardis et jeudis de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 18h30

Les vendredis de 7h30 à 12h30 et de 16h00 à 20h00

Les samedis de 8h00 à 12h30 et de 17h00 à 20h00

Les dimanches de 8h00 à 12h30.

Tel : 06.87.55.23.16 et 03.85.26.65.46

Agriculture

Les rencontres "Made in Viande" organisées du 21 au 25 mai 2016 par Interbev (Interprofessions Bétail et Viandes) sont une action nationale de communication de toute la filière viande, des éleveurs aux bouchers.

En Saône-et-Loire, quatre élevages ont ouvert leurs portes au public ainsi que quelques boucheries, les abattoirs de Paray-le-Monial et d'Autun, l'Institut du Charolais à Charolles et le Marché au Cadran à Saint-Christophe-en-Brionnais.

Les U.S.C. (Unions Syndicales Cantonales) de Saint-Bonnet-de-Joux, Charolles et Palinges ont participé à cette action. En effet, le 22 mai, Alain Mazille ouvrait les portes de sa ferme aux visiteurs. Environ 200 personnes ont découvert l'élevage des animaux, de la naissance des veaux à la production des bovins de boucherie. L'alimentation, l'identification, la traçabilité, les aspects sanitaires... ont été expliqués aux consommateurs par les éleveurs. Il ne faut pas oublier que notre élevage, basé sur l'utilisation des surfaces en herbe, est une chance pour nos territoires et l'environnement. Il maintient la biodiversité, le bocage et la qualité de l'eau. À midi, cent cinquante personnes ont apprécié l'entrecôte-frites et les participants semblaient pleinement satisfaits de la visite.



Accueil chez Alain Mazille



Accueil chez Marie-France Aublanc

L'U.S.C. de Saint-Bonnet-de-Joux est toujours très impliquée dans les actions de communication auprès de nos concitoyens. Cette année, sous l'impulsion de Stéphanie Lorton, nous avons participé à l'opération "Fermes Ouvertes" qui permet aux enfants des écoles de découvrir l'agriculture. Les enfants des écoles de Saint-Bonnet-de-Joux ont tous participé à une visite : les CM1-CM2 se sont rendus chez M. et Mme Lorton, éleveurs de vaches charolaises, les CE1-CE2

ont découvert l'élevage caprin et la fabrication de fromages chez Marie-France Aublanc à Suin, enfin les CP et Grande Section ont passé une demi-journée à l'Institut du Charolais.

Il y a quelques années, nous avons participé à la caravane de l'agriculture avec deux magnifiques chars. Chaque canton devait décorer un char et se rendre à Mâcon pour rencontrer la population de la ville préfecture.



Concours intercantonal



Concours intercantonal

En 2013, c'est avec la S.I.L. de Vérosvres que nous avons organisé le concours intercantonal Saint-Bonnet/La Guiche.

Faits marquants 2016 chez ARBONIS

Nouvelle Direction

L'année 2016 a été marquée par l'arrivée d'un nouveau Directeur.

Monsieur Alain DUMEL a pris ses fonctions le septembre 2016.



2 réalisations Arbonis primées



■ La patinoire couverte de SAMOËNS (74) a reçu le 1^{er} Prix dans la catégorie « Bâtiments & Aménagements divers » au **Prix National Construction Bois 2016**.

■ Une mention spéciale dans la catégorie « Intervention sur l'existant » a été décernée à la **Cathédrale de Créteil (94)** aux **Trophées Bois Ile de France 2016**.



Nouveau site à La Charité-sur-Loire (58)

Arbonis a repris, depuis le 1^{er} septembre, l'activité de SOREC Habitat, spécialisé dans la construction modulaire bois. Plusieurs chantiers sont en cours de lancement dans l'atelier de production de La Charité-sur-Loire :

- Groupe scolaire viticole de Montagne-Saint-Émilion
- Groupe scolaire provisoire de Parc Montel de Lyon
- Résidence de 15 chambres pour l'Association Aurore de Paris



Challenge réussi pour la Cité du Vin à BORDEAUX

La Cité du Vin a été inaugurée le 31 mai par le Président de la République, François Hollande et le Maire de Bordeaux, Alain Juppé.

Le nouvel emblème de la Ville de BORDEAUX, dédié au vin à travers les civilisations, dresse sa silhouette aux courbes généreuses à l'entrée du quartier des Bassins à Flots, à côté du Pont Chaban-Delmas. Cet édifice fait désormais partie du paysage culturel et architectural girondin.

ARBONIS a réalisé l'enveloppe tout bois du bâtiment qui se distingue par 2 parties de nature différente :

- La partie basse appelée le « tore » : composée principalement d'arcs lamellés collés et pannes recevant un platelage en panneaux contreplaqué supports d'étanchéité et des potelets supports de la vêtue en tôle aluminium,
- La « tour » haute de 55 m : composée de poteaux courbes lamellés collés recevant des potelets support de la vêtue en panneaux de verre.

La particularité de cette construction est sa forme « audacieuse », il n'y a pas une seule pièce de lamellé collé courbe identique, d'où une attention particulière aux temps de fabrication. **La fabrication s'est répartie dans les ateliers Arbonis de Chemillé (49) et de Vérosvres.** Le verre, jouant un rôle déterminant dans l'aspect de l'enveloppe extérieure, a nécessité un respect draconien des tolérances de fabrication et de pose de la charpente.

Le montage sur site a représenté un véritable défi. Les pièces d'appui de la charpente ont une latitude de réglage inférieure à 15 mm. Tout dépassement, même minime de cette côte, était interdit.

La pose, faite par les équipes ARBONIS, a duré 19 mois.

Ouverte au public depuis le 1^{er} Juin 2016

(3 ans après la pose de la 1^{ère} pierre),

la Cité du Vin prévoit d'accueillir

450 000 visiteurs par an.

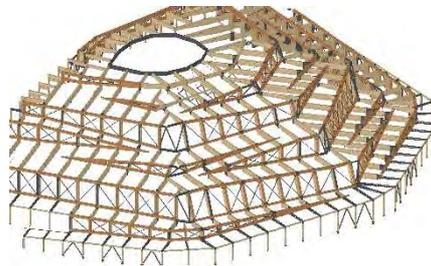


L'année 2016 a été rythmée par la construction du parc aquatique couvert **AQUALAGON de Villages Nature® Paris**. Cette nouvelle destination touristique développée par les groupes Euro Disney et Pierre & Vacances est implantée en Seine et Marne, à 6 kms de Disneyland® Paris. Le parc aquatique couvert de 9 000 m² est prolongé par un vaste lagon extérieur de 3 000 m² permettant de se baigner toute l'année à 30°C.



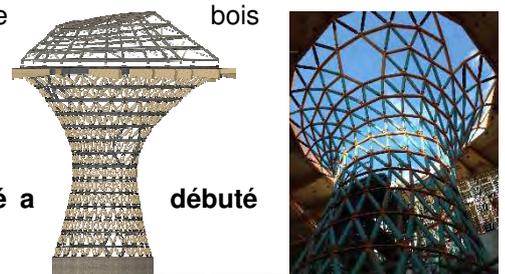
© Jacques Ferrier Architecture

La géométrie complexe en pyramide est un vrai défi constructif. Le chapiteau bois (appelé Pavillon de l'eau) comprend une **structure en poutres treillis qui suit la circonférence et une structure secondaire en escalier : les « boomerangs »**. Ce chapiteau est



© Devisubox

porté en son centre par un fût (appelé Tour de l'eau) constitué d'une résille de et d'acier coiffée d'une coupole. Une seconde tour à l'extérieur (appelée Tour de l'air) est également constituée d'une résille dont les éléments bois sont doublement cintrés.



Après 18 mois d'étude, la fabrication des éléments bois lamellé collé a en février dans les ateliers de Vérosvres.

- Les boomerangs sont constitués, selon le cas, de 2 ou 3 pièces lamellées collées, avec la technique du recollage en bloc (*technique éprouvée notamment pour le Stade Allianz Riviera de Nice*). Les éléments usinés ont ensuite été assemblés, en atelier, par tiges scellées dans le bois (9 500 tiges, 5,5 Tonnes de résine). Cet assemblage, non traditionnel, permet une connexion invisible tout en



assurant une excellente rigidité. Les boomerangs préassemblés en atelier sont livrés avec des ferrures à chaque extrémité, prêts à poser sur chantier.

- Les poutres treillis ont également été équipées, en atelier, de tiges scellées. L'intégralité de la poutre treillis est ensuite assemblée sur chantier avant levage.



Départ des premiers camions début Avril.

Le 1^{er} boomerang a été posé le 20 Avril et la structure bois est terminée à fin Décembre 2016.

AQUALAGON sera le plus grand parc aquatique couvert d'Europe. L'ouverture au public est prévue pour l'été 2017. Plus d'un million de visiteurs par an sont attendus.

Fleurissement

Bien que l'aménagement autour du local commercial ne soit pas terminé, nous nous sommes inscrits au concours départemental 2016.

Le jury est venu le mercredi 20 juillet et a été reçu par une équipe d'élus et de bénévoles qui lui a montré les travaux réalisés (dommage : c'était jour de fermeture du P'tit Vroulon).

Divers conseils ont été donnés pour la finition des abords, ils nous seront utiles pour continuer l'aménagement et l'embellissement du bourg.

Les personnes qui aiment jardiner et qui auraient du temps à donner peuvent se proposer pour l'entretien des massifs, elles seront les bienvenues. S'adresser à la mairie.



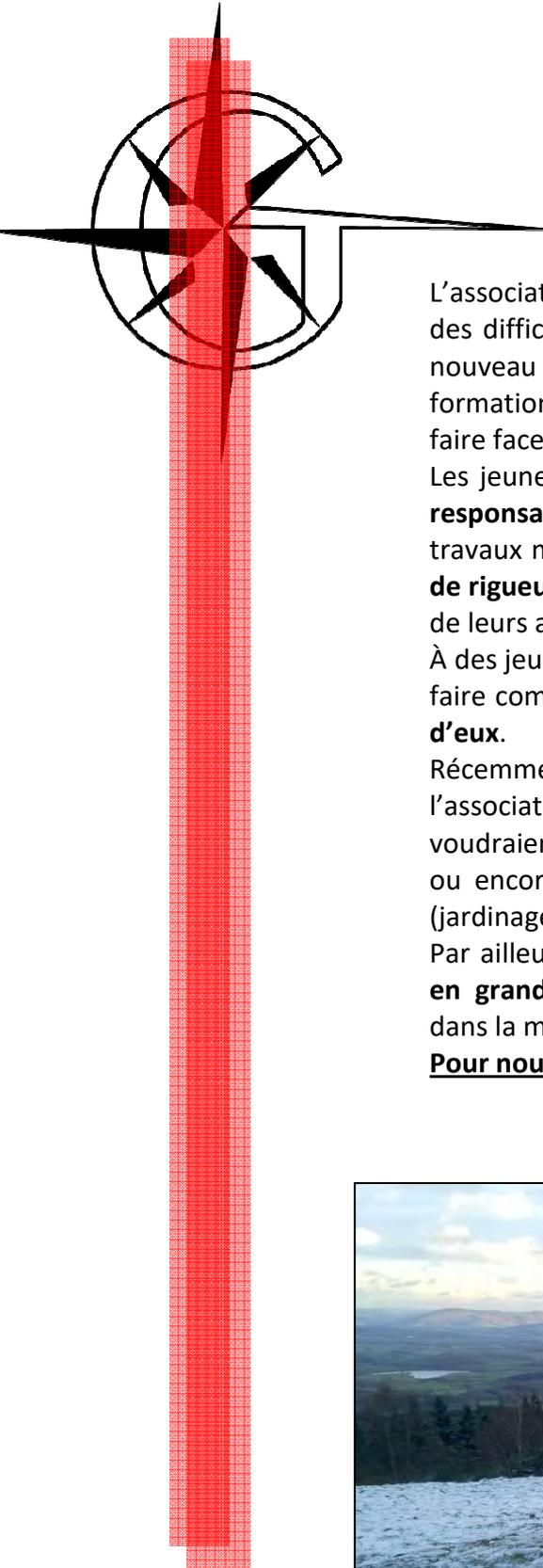
Le jury en visite



Maison Dargaud aux Brosses



Maison Griffon à Montot



L'association GENESES accueille des **chômeurs de 18 à 30 ans** rencontrant des difficultés à construire un projet professionnel, à qui elle propose un nouveau départ. Elle leur offre un cadre, un accompagnement et une formation pour leur permettre de prendre conscience de leur potentiel, de faire face à leurs responsabilités, et de **reprendre leur vie en mains**.

Les jeunes sont accueillis dans une maison où ils apprennent **le sens des responsabilités, le dépassement de soi et le sens du service**. À travers les travaux manuels, le sport et la vie collective, ils reprennent **des habitudes de rigueur et d'effort**. En fin de cursus, les jeunes sont orientés en fonction de leurs aptitudes et de leurs appétences.

À des jeunes souvent rongés par le doute et le mépris de soi, GENESES veut faire comprendre **quels sont leurs talents, et combien le monde a besoin d'eux**.

Récemment installée sur la commune de Vérosvres, au lieu-dit Les Janots, l'association sera heureuse d'ouvrir ses portes à tous les visiteurs qui voudraient **découvrir son action, apporter leur aide ou leurs compétences** ou encore **proposer des travaux** à des jeunes particulièrement motivés (jardinage, déménagement, manutention...).

Par ailleurs, les stagiaires peuvent **rendre service aux personnes qui sont en grande difficulté** (personnes âgées, sans ressources, handicapées...), dans la mesure de leurs disponibilités.

Pour nous contacter : 03.85.24.74.21 / contact@geneses.org



Historique du lycée



Maison natale de Sainte Marguerite Marie Alacoque avant 1927

C'est en 1926, que débute l'histoire du lycée aux Janots avec l'ouverture d'un orphelinat. Les orphelins de guerre étant nombreux, c'est dans la maison dépendant du diocèse d'Autun qu'est créé l'orphelinat qui deviendra progressivement un cours complémentaire sous l'égide de l'Éducation Nationale.

En 1947, à la demande du milieu rural, pour la formation des jeunes filles, s'ouvre une école ménagère prise en charge par le Ministère de l'Agriculture. Au début, elle fonctionne en alternance une semaine sur deux de la Toussaint à Pâques, quand les besoins en bras pour les travaux dans les champs ne sont plus nécessaires. Les filles viennent alors apprendre la cuisine, couture, puériculture, entretien de la maison et petits élevages mais aussi des notions de français, calcul... À cette époque, l'éducation est assurée uniquement par des religieuses.



VEROSVRES. — Maison de Sainte Marguerite-Marie ; Orphelinat.

1961, c'est l'arrivée de Sœur Marguerite, civilement Suzanne Bridet, originaire de Saint-Pierre-le-Vieux, aujourd'hui Sœur Suzanne. Elle assume un enseignement professionnel de 1961 jusqu'à sa retraite en 1999 et la direction de 1963 à 1990. Elle s'envole ensuite au Canada pour des responsabilités communautaires et revient à Vérosvres en 2012.

En septembre 1968, Sœur Suzanne, civilement Suzanne Moutin, originaire de l'Isère arrive toute jeune de Lyon. Elle assure essentiellement les cours de mathématiques jusqu'en octobre 1999, date de son départ pour Châlette-sur-Loing dans le Loiret.

Dès 1963, des professeurs laïcs arrivent.

Avec l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans, l'école ménagère devient un Centre d'Enseignement Rural Féminin (C.E.R.F.) en 1971. À ce moment, l'enseignement passe de l'alternance au temps complet intégrant avec le professionnel beaucoup plus d'enseignement général.

Puis vers 1990, la mixité commence avec l'accueil du premier garçon et le C.E.R.F. évolue en Lycée Privé Professionnel Sainte Marguerite Marie avec une direction laïque à partir de 1991. Outre la formation des élèves au brevet des collèges, C.A.P.A., B.E.P.A., il prépare également au B.T.A. Services aux Personnes.

L'effectif ne va cesser d'augmenter jusqu'en 2004 et même dépasser les deux cents élèves.

Les années fastes du lycée le conduisent à ouvrir une formation continue à Mâcon dans les années 1994-1995 qui propose aujourd'hui un C.A.P. Petite enfance, un B.T.S. Économie sociale et familiale ainsi qu'un D.E. Aide médico-psychologique.

Malheureusement, depuis 2005, le lycée connaît une baisse régulière de ses effectifs jusqu'à ne compter plus qu'une cinquantaine d'élèves à la rentrée de 2015, synonyme d'une fermeture programmée du lycée à la fin de l'année scolaire 2015-2016.

Effectivement, en septembre 2016, les rideaux des salles de classe et des dortoirs sont restés baissés.

Avec la fermeture du lycée de Vérosvres, c'est aussi le dernier lieu d'éducation de la congrégation des Sœurs de Saint François d'Assise qui disparaît. Si les religieuses n'étaient plus impliquées d'un point de vue professionnel dans le lycée depuis 2000, elles laissent une empreinte encore vive avec un passage de quarante ans pour Sœur "Marguerite" et trente-et-un ans pour Sœur Suzanne. Aussi n'oublions pas Sœur Simone, civilement Simone Bouchot, originaire de Vérosvres qui a été élève en 1951 dans cette école ménagère avant de revenir en 1989 à la communauté de Vérosvres et aussi au lycée comme intendante, lingère, surveillante... jusqu'à sa retraite en 1999. Quant à Sœur Bernadette, civilement Bernadette Quelin, originaire de Montmelard, elle arrive une première fois à Vérosvres à l'école ménagère en 1970, chargée d'animation à l'internat, suite à la fermeture de l'école privée d'Ozolles où elle est institutrice. Après avoir exercé la profession d'institutrice de maternelle dans la région lyonnaise, elle est de retour à la communauté de Vérosvres en 2002 depuis sa retraite.

Souhaitons à chacune une retraite paisible et active dans les bâtiments qui ont vu naître Sainte Marguerite Marie Alacoque.



AU BERCEAU DE SAINTE MARGUERITE-MARIE
UNE JEUNESSE DILIGENTE PRÉPARE UN AVENIR
PLEIN DE PROMESSES ET SE DÉTEND DANS LA
POÉSIE DE LA NATURE.



Lycée en 1994

Écoles primaires

Un moment inoubliable pour les écoliers de Vérosvres : Leur voyage à Vallon-Pont-d'Arc !

Les 28 et 29 avril, tous les élèves de l'école de Vérosvres étaient à Vallon-Pont-d'Arc (en Ardèche) pour visiter la grotte Chauvet. Ce séjour a aussi permis aux enfants, grâce à leur participation à des ateliers riches et variés, de s'imaginer ce que pouvait être la vie quotidienne des hommes préhistoriques.



La grotte Chauvet vue de l'extérieur



Les élèves à Vallon-Pont-d'Arc



Atelier "Feu"



Atelier "Chasse"



Atelier "Modelage"



Atelier " Art pariétal"





Classe du cycle 2

Rang du haut de gauche à droite :
 Romain GRIFFON, Maëlle BONNOT, Emma CHARVET, Jean DUREL, Alexis DEVELAY, Éloïse MAZILLE, Noémie GRIZARD, Lyse THOR, Fernand BUTAUD, Julie VERDEFROY, Cyprien PLANQUE-BONINI.

Rang du milieu de gauche à droite :
 Salomé DUVERGER-ROUSSEL, Alyssa MAZILLE, Erwann BONNOT, Antonin BONIN.

Rang du bas de gauche à droite:
 Pauline BAS, Gabriel DUCROUX, Jeanne BONIN, Julina VOUILLON.



Maud RONDELET, enseignante du cycle 2, nommée depuis la rentrée à Vérosvres



Aurélie TABOULOT, enseignante du cycle 3 dans sa classe



Classe du cycle 3

Debout de gauche à droite :
 Jérémy THOMAS, Titouan CRUZILLE, Christophe VERDEFROY, Kilian DUFOUR, Théo ROMAN, Valentine MACHILLOT, Capucine PRAS, Félix CHEVALIER, Ilona MAZILLE.

Assis au 2^{ème} rang de gauche à droite :
 Alycia FEHLMAN, Gabriel THOR, Élixa JANIN, Zakarya ZITOUNI

Assis au 1^{er} rang de gauche à droite :
 Antonin DECOUTTER, Yannis BILLONNET, Mathieu MERLIN, Maxence THOMAS.

Restaurant scolaire Vérosvres-Beaubery



Nicole LIMANDAS embauchée en contrat unique d'insertion du 22 août 2016 au 30 avril 2017 remplace Maryline Chevalier en congé de maternité. Elle assure, entre autres, la restauration scolaire à Vérosvres.

Cette association est gérée par des parents bénévoles avec le soutien de toutes les familles qui ont des enfants à l'école.

Son objectif est, entre autres, de faire baisser le prix du ticket de cantine par le biais des fonds qu'elle récolte lors des diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Elle gère totalement la cantine (salaire des deux cantinières, dépenses de fonctionnement diverses, repas...). Les repas sont élaborés cette année par Sud Est Restauration dont le siège est à Mâcon. Cet établissement approvisionne des collectivités et cantines aux environs comme la Petite Unité de Vie de Saint-Bonnet-de-Joux.

Le bureau est composé de onze membres avec Sidonie Butaud et Céline Baurain comme coprésidentes. Fabienne Thomas et Rachel Bonin sont trésorières. Estelle Bernigal, Aline Cruzille, Cendrine Bertrand et Céline Bonnot sont secrétaires.

Nous accueillons depuis la rentrée Marla Brites, Élodie Bouillot et Stéphanie Develay dans le bureau. Cette année, Éric Vouillon a démissionné, appelé à d'autres occupations. Nous le remercions vivement pour l'aide apportée toutes ces années.

Les autres parents sont des membres actifs de l'association dès lors que leur enfant mange à la cantine.

L'association remercie les communes de Beaubery et Vérosvres pour les subventions versées, ainsi que la S.I.L. de Vérosvres pour son don. Leur aide est précieuse. Les dons des particuliers sont aussi les bienvenus.

Notre projet :

La mise en place de l'élaboration des repas par nos cantinières au sein de la cuisine de la future salle des fêtes de Beaubery est à l'étude en partenariat avec la municipalité. Nous souhaitons pouvoir cuisiner les repas des enfants avec des produits locaux pour privilégier la qualité et les circuits courts (les dons de légumes de votre jardin seraient les bienvenus, eh oui, c'est possible !!)

Nos manifestations :

En 2016, l'après-midi carnaval en février a été renouvelé. Les enfants ont défilé par petits groupes



dans les hameaux et bourgs des deux villages avec toujours autant de succès. Merci pour votre accueil et votre générosité. Le loto en avril, le vide-greniers en juillet et la choucroute en novembre ont aussi été des réussites, nous remercions les nombreux participants et familles présentes à celles-ci. Indispensables au maintien de la cantine, les manifestations seront bien sûr reconduites pour 2016/2017.

Le Bureau.

Sou des écoles du R.P.I. Beaubery-Vérosvres

Bulbes d'automne en octobre, chocolats en décembre, galettes des rois en janvier, torchons à vaisselle avec dessins des enfants en février, photos de classe en février, pizzas en avril, tombola et kermesse en mai ont rythmé l'année scolaire 2015-2016. Ces différentes actions menées par le Sou des Écoles ont permis de récolter sur l'année 52 € par enfant scolarisé sur le R.P.I. et financer une partie du voyage scolaire mais aussi des activités sportives ou culturelles.



Voyage de l'école de Beaubery

L'année 2016-2017 a débuté par une vente de pizzas en octobre qui a rapporté un large succès avec près de deux cent soixante-dix pizzas vendues sur les deux communes. Puis, a eu lieu la traditionnelle vente de chocolats de Noël. Pour 2017, sont prévus : vente de brioches en janvier, pizzas en avril, photos de classe, kermesses et autres surprises.

L'association du Sou des Écoles composée de parents bénévoles a pour objet de récolter des fonds pour soutenir des projets pédagogiques, culturels et sportifs destinés aux enfants du R.P.I. Aussi, elle profite de ce bulletin pour remercier parents, grands-parents, amis et voisins pour leur participation.

Contact : soudesecoles.verosvresbeaubery@gmail.com

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles sont des personnes agréées de toute confiance. Elles accueillent les enfants à leur domicile dans un milieu familial. Par leur disponibilité, elles prennent le temps de faire connaissance, de concilier les modes de vie et les désirs de chacun. Elles préparent tout doucement les enfants à la scolarisation et l'autonomie en participant à leur éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Les assistantes maternelles à votre disposition sur la commune sont :

| | | |
|-------------------|----------------|----------------|
| CHATAGNIER Annick | "Les Janots" | 03.85.53.84.30 |
| CINATO Sofy | "Les Terreaux" | 03.85.84.74.45 |
| LÉGER Jocelyne | "Les Janots" | 03.85.24.83.33 |
| LOISEAU Sylvie | "Le Charme" | 03.85.84.07.61 |
| NICOLAS Martine | "Les Goujats" | 03.85.24.80.21 |

Bibliothèque

Ouverte en mai 1990, la bibliothèque s'est informatisée en janvier 2016. Après une formation intense de deux jours, à laquelle ont participé Agnès Aublanc, Marie-Hélène Bonnot-Peltier, Simone Brumaire, Yvonne Larive et Denise Taboulot, nous avons procédé à la saisie des ouvrages : 2 300 environ. Auparavant, un sérieux désherbage (tri) avait été effectué.



Une équipe très assidue formée de : Agnès, Marie-Hélène, Joëlle Artquet, Simone, Yvonne, Gisèle Jacquet, Monique Filippini et Monique Sivignon, a travaillé dans la convivialité durant deux mois, à raison de trois demi-journées par semaine pour assurer le collage des codes-barres et des cotes et la remise en rayons de tous les livres.

Durant cette période, la bibliothèque est restée ouverte au public. La saisie informatique a beaucoup simplifié les prêts et retours des ouvrages et leur renouvellement à la Bibliothèque Départementale de Saône-et-Loire.



Cette année, nous avons constaté une légère baisse de la fréquentation des lecteurs à la bibliothèque. Les avantages et services assurés par la B.D.S.L. de Charnay-les-Mâcon aux bibliothèques locales sont liés à la fréquence de leurs permanences. Il est donc important que celle-ci se maintienne à l'avenir.

Continuez à venir nombreux, vous lecteurs qui faites vivre notre bibliothèque municipale ; grâce à votre présence régulière, elle continuera à fonctionner pour la satisfaction de tous.



Un grand merci aux généreux donateurs.
Bonne année 2017, que la lecture vous apporte à tous détente, plaisir et découverte.

Deuxième montée historique de Vroules

Fort du succès de la première montée historique de Vroules en 2015, l'équipe des Vieilles Guimbardes du Clunysois organisait le dimanche 26 juin 2016 la deuxième édition sur le tracé de l'ancienne course de côte du Col des Vaux. De nouveaux participants, ayant eu des retours très positifs sur l'organisation et la bonne ambiance, sont venus étoffer le plateau 2016. Les passionnés fidèles, de la première année ne se voyaient pas manquer ce rendez-vous et venaient parfois de loin avec leurs vieilles mais si attachantes voitures.



C'est par un beau soleil que les soixante-douze participants se retrouvèrent au petit matin dans la joie et la bonne humeur autour d'un café d'accueil. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne furent pas déçus, la convivialité était au rendez-vous. Après les consignes d'usage lors du briefing, les pilotes s'élançaient avec leur bolide sur les pentes d'un tracé long d'un peu plus de un kilomètre. Sinueux à souhait, les participants trouvaient là un terrain de jeu pour se faire plaisir en toute sécurité. Aucun incident n'est venu perturber cette belle journée.

Le public très bigarré a pu apprécier différentes voitures allant des années 60 aux années 90. Monoplaces, barquettes, prototypes, classiques, chacun trouvait son compte et son évocation de vieux souvenirs. Au regard des difficultés pour organiser une telle manifestation, notamment au niveau de la sécurité, les Vieilles Guimbardes du Clunysois ainsi que tous les bénévoles ont à nouveau réalisé un sans-faute. À ce titre, nous tenons à remercier la municipalité, les riverains ainsi que tous les bénévoles ayant contribué à la réussite de cette belle journée.



À ce jour, aucune date n'est retenue pour l'organisation de la troisième édition du fait du calendrier chargé de l'association. Cependant, nous ne manquerons pas de vous en informer le moment venu.

Dany BRIERE / Les Vieilles Guimbardes
du Clunysois

Amicale des anciens

Les responsables de notre "Club" mettent toujours un point d'honneur à organiser tout au long de l'année des animations pour les adhérents.

Ce sont d'abord au début d'année les tournois cantonaux de manille et de scrabble qui connaissent un grand succès et où les participants sont heureux de rencontrer leurs amis des clubs voisins.

S'en suit notre traditionnelle journée spectacle en mars - cette année au Scarabée à Roanne - qui offre aux participants une vraie journée de détente dans une ambiance on ne peut plus conviviale.

Le jeudi 19 mai, tous les adhérents étaient invités au restaurant "L'Esclette", à La Clayette où les attendait un menu de choix, offert à tous les participants à l'occasion de notre repas de printemps.

Notre voyage de deux jours, les 20 et 21 juin, emmenait cette année trente-sept participants pour un périple touristique et gastronomique mémorable en Périgord avec au retour la visite de la fabrique d'accordéon Maugein à Tulle.

Pour notre sortie d'une journée, nous avons choisi cette année de partir en direction de l'Auxois avec visite en petit train de la vieille ville de Semur-en-Auxois suivie, après un excellent déjeuner, d'une croisière sur le canal de Bourgogne.



Cette sortie, avec un programme limitant au maximum la marche, est appréciée des personnes à mobilité réduite qui peuvent ainsi profiter pleinement d'une journée de détente toujours très conviviale.

Il faut également noter nos deux concours de manille, en avril et en octobre, avec cent huit et cent dix doublettes ; notre concours de belote en juin avec quatre-vingt-dix doublettes et notre loto en

septembre avec cent soixante-dix participants qui ont connu cette année un franc succès et dont les bénéfices permettent de financer nos activités avec notamment, chaque année, deux repas gratuits offerts à nos quatre-vingt-seize adhérents.

Et puis, nous venons de vivre avec notre Assemblée Générale annuelle, un temps fort de notre association qui permet à tous les participants de prendre connaissance de la situation financière et des projets de notre Club.



À cette occasion, les activités de l'année qui se terminent sont analysées et le programme prévu pour la nouvelle année est présenté et détaillé, permettant à chacun d'apporter ses commentaires ou ses critiques sur ces activités.

Le traditionnel repas de Noël, avec animation musicale, offert à tous les participants, complète cette journée fraternelle et conviviale.

Toutes les personnes intéressées par les activités de notre club peuvent nous rejoindre à tout moment, elles seront les bienvenues.

Téléthon

Le 3 décembre, à l'occasion du Téléthon, le club des aînés, la société de chasse et la S.I.L. pour la vingtième année consécutive ont œuvré ensemble pour confectionner plus de 400 kg de boudin et permettre un don de **2 051 €** à l'A.F.M.

Que l'équipe de bénévoles et l'ensemble des donateurs soient remerciés pour ce geste

Société de chasse

Pour cette nouvelle saison de chasse, le nombre d'adhérents de notre société est stable.

Un petit changement au niveau de notre association a eu lieu cette année. Nous avons changé de trésorier, Bernard PITAUD a souhaité laisser sa place au sein du bureau à Alain JOLY après une trentaine d'années de services et nous le remercions dans son implication au sein de la société durant toutes les années passées.

Pour ce qui est des manifestations 2016, la journée boudin et la soirée "tête de veau" ont été une nouvelle fois une réussite.

Quelques dates à retenir pour cette nouvelle année :

- week-end "boudin" les samedi 4 mars et dimanche 5 mars 2017,
- soirée "tête de veau" le samedi 18 novembre 2017.

Pour notre loisir favori, la régulation des espèces nuisibles reste une de nos activités les plus importantes. Nous notons une forte augmentation des populations de renards et de ragondins.

Cette année, lors du banquet, la société de chasse a tenu à remercier le président Jacky et son épouse Agnès pour tous les efforts et investissements qu'ils fournissent au sein de la société durant toute



l'année. Les cadeaux ont été remis par les deux doyens de la société, Pierre Ferrand (à gauche) et Jean-Paul Têtard.

Cette année, une triste nouvelle nous a énormément touchés. En effet, la disparition de Maurice Terrier, qui a vivement marqué le cœur de chacun d'entre nous.

Enfin, nous remercions toutes les personnes qui contribuent au bon déroulement de nos activités et de notre loisir.

Tous les chasseurs de la société vous souhaitent une **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2017**.

Le président et tous les chasseurs.

Tarot vroulon

Les deuxième et quatrième vendredis de chaque mois à partir d'octobre jusqu'en avril, un groupe d'amateurs de cartes se réunit pour "taper le carton" soit au tarot, soit à la manille, soit à la belote. Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Président Robert Bonin au 03.85.24.80.13.

Deux concours sont organisés chaque année, l'un au mois de mars et l'autre en novembre. Un repas en fin de saison est offert à tous les adhérents et bénévoles de ce club.



Société d'intérêt local

Conférence (sur les abeilles cette année), activité théâtrale, randonnée pédestre et cycliste (VTT), tournoi de foot, choucroute du foot, organisation des fêtes de l'Ascension et patronale sont toujours au programme de la S.I.L. Des cours de gym, danse de salon et danse country sont aussi dispensés à différents moments de la semaine. Vous pouvez aussi rejoindre l'équipe de foot qui joue le dimanche matin. Cette année, un voyage à Lyon et un repas animé par l'humoriste Fanny Got ont été proposés aux bénévoles afin de les remercier de leur investissement et implication tout au long de l'année. Pour tout renseignement supplémentaire, vous pouvez contacter un des responsables de la S.I.L. Lors de la fête patronale, l'animation du dimanche après-midi a été confiée au groupe de country de l'association qui a dévoilé tous ses talents et qui se présente ci-dessous.

COUNTRY'S DEVILS

Le groupe **COUNTRY'S DEVILS** de Vérosvres évolue en 2017 avec plus de trente adhérents dont douze enfants.

Les danseurs sont répartis comme suit :

- le mardi en deux cours animés par Marilyne Ramage : un cours intermédiaire suivi d'un cours de country style Catalan,
- le mercredi en trois cours animés par Nathalie Machillot et Valérie Pinon : les Kids, les débutants et les débutants-intermédiaires.

Pendant l'année, des bals Country permettent de se réunir avec d'autres clubs de la région.

Une nouveauté cette année avec l'organisation de soirées interclubs permettant aux quatre clubs de se réunir et de danser tous ensemble.

Les danseurs ont participé à l'animation de la fête patronale 2016 de Vérosvres et ont effectué des démonstrations de danses country tout au long de l'après-midi, épaulés par des amis danseurs d'autres clubs.

À cette occasion, des tee-shirts imprimés au nom du groupe ont été étrennés, nous remercions la Société d'Intérêt Local d'avoir participé au financement d'une partie de ces tee-shirts.

Les spectateurs étaient invités à effectuer des initiations de danses country pour le plus grand plaisir de ceux qui ont essayé !



Le groupe de danseurs de la fête patronale

Moments de convivialité



Fin de gardiennage de la salle
pour Alain Dedieu



Fin de contrat pour Jocelyne Terrier et
naissance de Mélina Charvon, fille de
Maryline Chevalier



Départ en retraite de Claudine Dubreuil, enseignante du cycle 2



Centre d'incendie et de secours

Un appel au civisme et à l'altruisme

Secteur de 1^{er} appel : Dompierre-les-Ormes, Trivy, La Chapelle-du-Mont-de-France, Vérosvres et Curtil-sous-Bufferières.

Effectifs : 24 sapeurs-pompiers volontaires dont un capitaine (chef de centre), un commandant médecin, un lieutenant infirmière, cinq sous-officiers, quatre caporaux chefs, sept caporaux et cinq hommes du rang.

Moyens : 1 VSAV : véhicule de secours aux victimes,
1 CCRM : camion-citerne rural moyen,
1 VTUB : véhicule tous usages et balisage,
1 VL : véhicule de liaison.



Le nombre de volontaires peut paraître important, mais malheureusement, il ne l'est pas et certains jours, notre effectif ne suffit pas à armer un véhicule. C'est aujourd'hui le plus gros problème du volontariat avec ce manque de moyens humains en journée. Malgré la bonne volonté de chacun, nous avons tous un travail qui nous enlève de la disponibilité. Ce problème, comme tous problèmes, a une solution : **c'est le recrutement.**

Vous avez au moins dix-huit ans, vous êtes en forme, prêt à rendre

service, vous avez des disponibilités, du temps en journée, vous êtes une maman et vos enfants sont désormais à l'école ; vous travaillez de nuit, en horaires décalés ; imaginez que vous pourriez donner un peu de ce temps à un service public riche en découverte, en maîtrise de soi, avec l'envie d'aider, de sauver des vies, des biens et cela à votre porte.

N'hésitez plus, prenez contact avec nous, vous connaissez sans doute un SP volontaire de notre centre qui pourra vous orienter et vous faire découvrir ce qu'est ce métier de SPV.

C'est en augmentant les effectifs que nous pourrons diminuer les astreintes et partager le temps de travail, d'intervention.

La distance pour rejoindre le centre de secours n'est plus une priorité, car il vaut mieux attendre quelques minutes avant le départ, que de ne pas pouvoir partir manque d'effectif, et de déclencher un autre centre qui augmentera le délai des secours.

Ceci est un appel au volontariat, à l'altruisme de chacun pour palier aux besoins en secours toujours plus importants sur notre secteur.

Et les limites de ces secteurs sont souvent dépassées pour aller épauler des collègues, qui comme nous manquent de volontaires.





Civisme et altruisme ; si cela fait partie de vos motivations, alors : franchissez la porte de notre centre de secours et devenez **Sapeur Pompier Volontaire !**

Une pensée toute particulière suite aux décès cette année de deux anciens SPV de notre centre : Jean Bretaire et Marius Aupoix. Deux hommes qui ont donné de leur temps pour la cause des sapeurs pompiers. Que leur famille reçoive ici nos sincères amitiés.

Il me reste à vous souhaiter, à vous et vos familles, santé, bonheur pour cette nouvelle année qui arrive à grands pas.

Capitaine PAGEAUT Alain,
Chef de centre.



Amicale des sapeurs-pompiers

Le cordon associatif du centre de secours

Vous allez découvrir en cette fin d'année, notre nouveau calendrier dont vous faites toujours bon accueil à notre tournée hivernale.

Cette fois, ce sont nos enfants les héros d'un jour, harnachés comme les grands. Ils se sont mis dans la peau de papa ou maman pour montrer que déjà, à cet âge, la fibre maternelle et paternelle joue un grand rôle.

Nous avons voulu leur rendre cet hommage pour quelque part les remercier pour leur patience, les longues attentes pendant qu'un parent est parti au feu ou sur un secours à personne. Vous verrez, ils sont craquants.

Notre soirée du 14 juillet, organisée par l'amicale et le don du sang, a fait salle comble malgré un temps bien frais, mais l'ambiance réchauffe toujours l'atmosphère !

Notre loto a également été un franc succès cette année avec des lots de plus en plus gastronomiques et de qualité. J'en profite pour remercier les généreux donateurs.

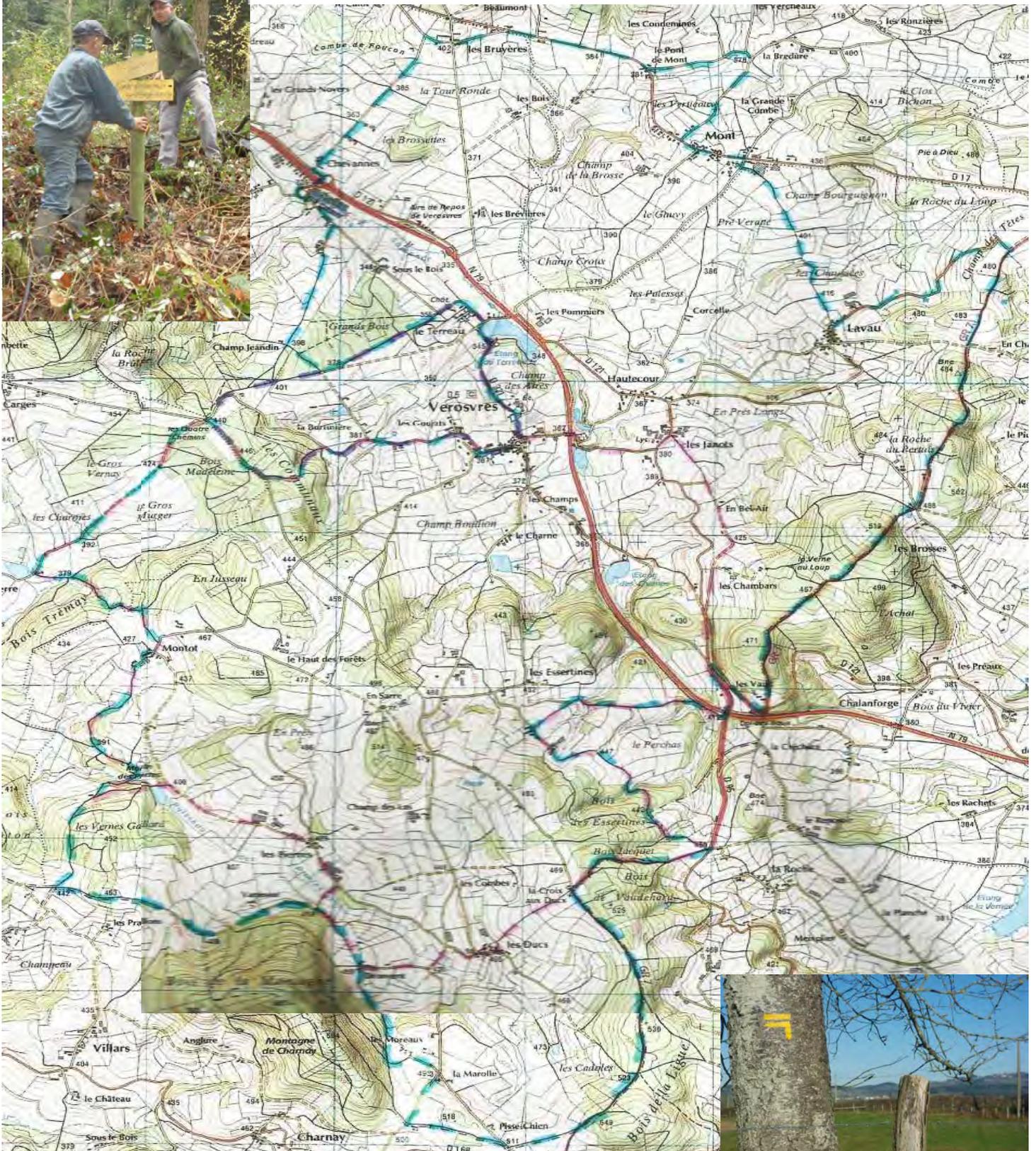
Notre amicale, outre l'organisation de manifestations, rassemble tous ses adhérents au cours de l'année lors d'activités (karting, bowling) et de temps de convivialité (barbecue, banquet). Les enfants en profitent également à Noël avec cadeaux et après-midi festif.

Le cordon associatif est partie intégrante de notre centre de secours et il ne peut vivre que grâce à vous qui nous recevez chaleureusement pour nos calendriers et grâce également à la participation de vous tous à nos manifestations.

Permettez-moi, au nom de tous nos adhérents, de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017.

Coralie PAGEAUT-RODRIGUEZ, Présidente de l'amicale.

Balades vertes



À partir de la carte IGN n°2928 O

Les balades vertes sont des sentiers balisés uniformément dans tout le département. Ils sont à la portée de tous, du randonneur averti au public familial. Accessibles à pied, à cheval ou en VTT, ils mettent en avant le paysage, le patrimoine culturel et architectural.

La commune de Vérosvres possède quatre circuits qui ont été créés et balisés une première fois en 2006, ce qui représente plus de 41 Km linéaires. Un rafraîchissement des peintures a été réalisé l'an dernier et de nouveaux panneaux ont été posés cette fin d'année. Cependant, des difficultés de balisage persistent au Nord-Est de la commune du côté des Têtes puisque trois communautés de communes s'y rencontrent.

Au bourg, point de départ des quatre circuits, vous trouverez sur le R.I.R. une carte représentant les circuits de la commune. Ils peuvent être empruntés dans les deux sens. Puis sur le terrain, la signalétique est faite de traits à la peinture jaune, comme représenté ci-après.



Aux intersections des circuits, des poteaux avec des lames directionnelles jaunes vous guident.



À Vérosvres :

- le circuit V1 "Le tour du château", représenté en violet sur la carte, fait 5 Km,
- le circuit V2 "Le partage des eaux", représenté en orange sur la carte, fait 10 Km,
- le circuit V3 "Le petit Vroulon", représenté en rose sur la carte, fait 15 Km,
- le circuit V4 "Le grand Vroulon", représenté en bleu sur la carte, fait 30 Km.

Actions sociales sur le territoire

- **Le TRANSPORT À LA DEMANDE (T.A.D.).** Ce service permet de se rendre en tout point du territoire (sur les Communes de Brandon, la Chapelle-du-Mont-de-France, Clermain, Dompierre-les-Ormes, Matour, Montagny-sur-Grosne, Montmelard, Saint-Pierre-le-Vieux, Trambly, Trivy et Vérosvres) ainsi qu'à Cluny, Tramayes, Saint-Bonnet-de-Joux ou à l'arrêt de la ligne Buscéphale de la Valouze. Il convient de réserver par téléphone (06.84.94.65.97) la veille avant 12h00 auprès de Didier Bourbon, Taxi Dompierrois. Ce service fonctionne le mardi, le mercredi et le jeudi de 8h00 à 13h00. Le tarif est de 2 € par trajet (soit 4 € pour l'aller-retour) à l'intérieur du territoire et 4 € par trajet (soit 8 € l'aller-retour) pour Cluny et Saint-Bonnet-de-Joux. Les tickets sont disponibles à la Communauté de Communes et dans chaque mairie par carnet de 5 unités.
- **La MAISON DE SERVICES AU PUBLIC DE LA HAUTE-GROSNE.** Ce service permet de faciliter vos démarches administratives, consulter les sites institutionnels, la compréhension des documents et formulaires, actualiser vos dossiers, la prise de contact avec l'interlocuteur approprié et rechercher des informations. Il est GRATUIT ET SANS RENDEZ-VOUS les mercredis de 9h00 à 12h00 et les jeudis de 14h00 à 17h00 à la mairie de Dompierre-les-Ormes ou les mardis en mairie de Vérosvres sur rendez-vous en prenant contact auprès d'Agathe Blot au 06.77.30.29.81 ou villagesolidaires71@gmail.com. Sur Saint-Bonnet-de-Joux, l'équivalence de ce service est le PIMM'S.

- Les **PERMANENCES** en mairie de Vérosvres des services ou administrations. Par exemple, nous accueillons des permanences de LUTILEA (Lutte contre l'illettrisme, pour l'accès à la langue et aux compétences de base) et de la MISSION LOCALE (pour l'accompagnement vers l'emploi des jeunes).
- Le **S.I.V.U.** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Enfance Jeunesse de la Haute-Grosne) propose différents services à destination des enfants et de leur famille. N'hésitez pas à les contacter :
Tél : 03.85.59.76.58 ou 09.66.95.42.00
Site : www.sivu71.fr
Mail : contact@sivu71.fr
- La **HALTE GARDERIE** les Mille Pattes à Dompierre-les-Ormes. Elle accueille les enfants de 3 mois à 6 ans les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 18h00. (Pour des besoins d'accueil en dehors de ces horaires, contacter la directrice). Tél : 03.85.50.27.51
- Le **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES**. C'est un lieu de conseils, d'aides et d'informations pour les parents et les assistantes maternelles (modes d'accueil, démarches, accompagnement de l'enfant lors d'une séparation, d'une adaptation). C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges pour l'adulte, de socialisation et de découverte pour l'enfant.
- La **LUDOTHEQUE à Trambly** est ouverte le 1^{er} lundi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 8h30 à 12h00. Pour plus de renseignements (adhésion, ...), contactez le S.I.V.U. au 03.85.59.76.58.
- La **MAISON DES PARENTS**, c'est un soutien à la parentalité.

Tel : 03.85.59.76.58

Vous êtes parent, adolescent, ou professionnel, vous vous interrogez, vous rencontrez une difficulté particulière, vous avez besoin d'une aide ponctuelle, vous souhaitez échanger, rencontrer d'autres parents, des professionnels... alors la maison des parents vous propose des réponses adaptées comme l'entretien individualisé avec une psychologue sur rendez-vous ou la participation aux groupes de paroles ou aux cafés parents...

- **L'ACCUEIL DE LOISIRS** (sans hébergement) **les mercredis et pendant les vacances**. Il accueille les enfants dès 3 ans et jusqu'à 12 ans. Les jeunes enfants sont encadrés par un auxiliaire de puériculture, les plus grands par une animatrice titulaire du B.A.F.A. Les enfants évoluent dans des locaux adaptés à leur âge et aux activités. Le repas de midi est fourni par le centre.
Le mercredi, il est ouvert à Matour de 8h00 à 18h00 (accueil possible à 7h30 sur le site de Matour). Un accueil de 8h00 à 9h00 peut être organisé dans les différentes haltes garderies, à la demande des parents (le transport des enfants est ensuite assuré vers Matour par le S.I.V.U.).
Pendant les vacances, l'accueil du centre de loisirs fonctionne à Matour ou sur d'autres sites suivant les mêmes horaires et les mêmes modalités d'accueil que le mercredi. Voir tarifs et programme sur le site du S.I.V.U. : <http://www.sivu71.fr/>
- La **GARDERIE PÉRISCOLAIRE à Vérosvres avant et après l'école**. Ouverture à 7h30 et fermeture à 18h30. Ponctuellement, l'accueil peut se faire dès 7h15, à la demande des parents. Renseignements au 03.85.59.76.58. Tarifs sur le site du S.I.V.U. : <http://www.sivu71.fr/>.
- **Les Activités Périscolaires :**
Dans le cadre des Nouveaux **Temps d'Activités Périscolaires** suite à la réforme de 2014 sur les nouveaux rythmes scolaires, les enfants scolarisés sur le R.P.I. ont pu participer à des activités nouvelles encadrées par des professionnels.
Au premier trimestre 2016, stage de PATOIS animé par Olivier Chambosse et André Auclair qui ont fait travailler des enfants sur des modules "ethnolinguistiques". Les enfants ont pu faire un petit spectacle avec les poésies apprises...
Le second trimestre d'activités périscolaires a laissé place à des séances plus animées et sportives mais pluvieuses de RUGBY avec Wilfried Gauthier de la Commission Sportive 71.
Enfin, pour cette rentrée 2016, six séances ont permis aux enfants de découvrir les arts plastiques et les livres de la "Compagnie Hors Loge" et de créer leur propre production... avec Séverine Thévenet (Marionnettiste, auteur/illustrateur pour enfants et Mariographe.)



L'ADMR de Gibles-Dompierre intervient sur un secteur comprenant vingt-quatre communes, deux bureaux sont à votre disposition sur les communes de Gibles et de Saint-Bonnet-de-Joux.



L'ADMR est à Votre Service :

Pour la vie Quotidienne : ménage, repassage, garde d'enfants, mais aussi aides aux personnes âgées, personnes handicapées, personnes malades, transport accompagné, téléalarme avec FILIEN...

La garde d'enfant à domicile permet aux familles de concilier vie familiale et professionnelle, en répondant en partie aux problèmes d'horaires atypiques, de manque de moyens de garde... tout en respectant le rythme de l'enfant.

Pour tous ces services, vous pouvez bénéficier d'aides financières (APA, CRAM, MSA, sortie d'hôpital, caisse de retraite, mutuelle, CAF...). Les bénévoles de l'ADMR vous accompagnent et vous conseillent pour la mise en place de vos interventions et étudient avec vous les possibilités de financement.

Vous pouvez bénéficier d'heures d'aide à domicile à l'issue d'une hospitalisation, n'hésitez pas à nous contacter pour vous renseigner.

Venez nous rencontrer dans nos différents bureaux :

**Maison des Services ADMR- 71800 Gibles, Tél : 03 85 84 54 86
du Lundi au Vendredi de 10 à 12h**

Mairie de Dompierre-les-Ormes : Les Mardis de 11h à 12h

**Saint-Bonnet-de-Joux, à côté du SUPER U
Jeudi et vendredi de 10 à 12h- Tél : 03 85 24 05 88**

L'ADMR de GIBLES-DOMPIERRE : À la recherche de nouveaux bénévoles

Votre commune dépend de l'association de Gibles-Dompierre. Aujourd'hui notre association a besoin de bénévoles pour soutenir son développement. Quelques heures par semaine ou quelques heures par mois, vous pouvez nous aider

Agenda de nos manifestations :

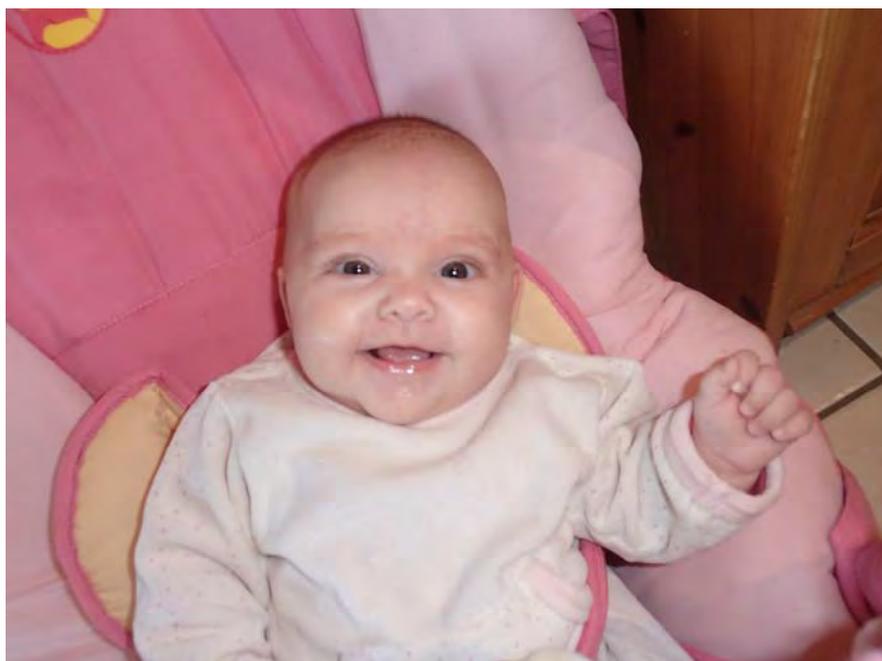
- Mai 2017 Vente de Fleurs sur le secteur de Dompierre-les-Ormes
- Juillet 2017 Vente de Brioches sur le secteur de Gibles
- Octobre 2017 Repas dansant à Colombier-en-Brionnais
- Mars 2017 Repas dansant à Dompierre-les-Ormes
- Novembre 2017 Thé dansant à Saint-Bonnet-de-Joux



Bébés de l'année 2016



Claude THO



Morgann MAZILLE

Ils nous ont quittés en 2016

* **Marie-Louise Solange Vouillon** née Luquet le 24 janvier 1921 aux Ducs où elle passe une grande partie de sa vie. En 1939, elle épouse Louis Vouillon des Janots qui la rejoint sur l'exploitation familiale. ILS ont le plaisir d'accueillir trois enfants : Guy, Gérard et Françoise. Son mari étant prisonnier de 1940 à 1945, cette femme de caractère, capable d'initiatives, va gérer avec courage seule l'exploitation familiale, aux côtés de son fils Guy en bas âge. Malheureusement, les disparitions successives de Guy en 2002 et Romain, son petit-fils, en 2006 l'affectent profondément. Ses forces diminuant peu à peu, elle doit rejoindre l'EHPAD de Charolles en 2009. Après son AVC en 2013, sa vie sera très réduite et décède à Charolles le 30 avril 2016.

* **Marie Madeleine Thomas**, née Lapalus le 29 mars 1922 aux Essertines à Vérosvres. Elle épouse Marcel Thomas en février 1945 et va le rejoindre sur son exploitation familiale à Chevannes. De cette union, sont nés huit enfants. Même si elle ne sortait pratiquement pas de sa maison, elle avait la joie de recevoir ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants et tous ceux qui lui rendaient visite. Elle a vécu toute sa vie sur la commune de Vérosvres sauf les trois derniers mois où elle fut hospitalisée. Elle décède le 13 février 2016 à l'hôpital de La Clayette.

* **Jacqueline Schweitzer**, née Duvernay en Suisse le 13 juillet 1925. Jeune, elle travaille dans la boutique de maroquinerie de sa mère avant d'épouser Jacques, un artiste reconnu. Ensemble, ils dirigent une galerie d'exposition au Petit-Lancy en Suisse, avant d'acquérir en 1991 leur maison à Lavau. Sans famille proche, elle a plaisir à recevoir ses amis et voisins et aime organiser à la maison son traditionnel loto. Malheureusement, la perte d'autonomie de chacun les conduit ensemble à l'EHPAD de La Guiche en février 2015. Affectée par le décès de son mari au printemps 2015, elle décède à La Guiche le 10 juillet 2016.

État civil 2016

NAISSANCES

- ◆ Claude THO, né le 23 mars, fils de Sue THO et Bee THO (Les Champs).
- ◆ Morgann MAZILLE, née le 30 juin, fille de Céline BAURAIN et Pascal MAZILLE (Lavau).



BAPTÊME

- ◆ Roxane PUGET, fille de Sandra GREMY et Jérôme PUGET, le 27 août à Vérosvres.

MARIAGE

- ◆ Céline GUILLET et Sylvain DESBOIS, le 15 juillet à Vérosvres.

Nouveaux habitants en résidence principale

- ♣ Julien ALIBERT et Kelly GRILLOT (Les Goujats)
- ♣ Christine FAYARD et sa fille Amélie (Le Bourg)
- ♣ Jean-Baptiste GILBERT et Véronique BIANCHERA (Le parc du Château)
- ♣ Patrick et Réjane JOT (Chevannes)
- ♣ Jean-Paul et Claudie SIRAUD (Les Moreaux)
- ♣ Frédéric LAUPIN, Charlotte MURARD et leurs filles Clara et Manon (La Burtinière)
- ♣ Jean et Colette FROMENT (Les Vernes)
- ♣ Gaëtan et Marie-Françoise LE GUEN (Les Essertines)

Artisans, commerçants et prestataires de services

ALBUISSON Pierre
ARBONIS
BESSON Bernard
GARAGE JANIN Olivier
J-P ATELIER (GILLOT Jean-Pierre)
LA RONDE DES CISEAUX
LE P'TIT VROULON
MÂCON MULTI-SERVICES (GUICHARD Jean-Luc)
PIERLOT Monique
SOCIÉTÉ NOUVELLE GRIFFON

Artiste dessinateur, graveur de timbres
Charpentes en lamellé-collé
Travaux forestiers
Mécanique générale
Créateur illustrateur
Salon de coiffure
Bar, snack, dépôt de pain et épicerie
Rénovations intérieures
Écrivain public, écrivain privé
Maçonnerie

Renseignements utiles

MAIRIE

Ouverture du secrétariat : Lundi : de 15h00 à 18h00 / Jeudi : de 9h00 à 12h00 / Vendredi : de 15h00 à 19h00
Secrétaire : MACHILLOT Nathalie
Téléphone : 03.85.24.80.72 Fax : 03.85.24.86.34 E-mail : mairie.verosvres@orange.fr
Site Internet : <http://www.verosvres.fr> 66 → consultation du cadastre possible

AGENCE POSTALE

Ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
Départ du courrier : du lundi au vendredi à 14h45 et le samedi à 11h15
Téléphone : 03.85.26.01.66

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14h00 à 16h30 et un vendredi sur deux de 13h30 à 16h30
Responsable : Mme BRUMAIRE Simone Téléphone : 03.85.24.89.40

SALLE POLYVALENTE

Téléphone : 03.85.24.82.05
Réservation : secrétariat de mairie Téléphone : 03.85.24.80.72
Responsables : Mme TABOULOT Denise (particuliers) et Mme PINON Valérie (associations)

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél : 03.85.24.83.76

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

RESTAURANT SCOLAIRE

Tél : 03.85.24.88.95

S.I.V.U. MATOUR

Tél : 03.85.59.76.58 E-mail : contact@sivu71.fr

ENTRAIDE

Téléphone : 03.85.24.68.80 E-mail : entraide3c@wanadoo.fr

- ★ Accueil et Permanence tous les mercredis matin à La Guiche.
- ★ Mise en place de divers ateliers.
- ★ Transport bénévole avec Denise Chevalier 03.85.24.82.94 et Yvonne Larive 03.85.24.84.00.

ASSOCIATION BIEN VIEILLIR EN VAL DE JOUX

Téléphone : 03.85.70.48.10

- ★ Résidence du Val de Joux : hébergement de personnes âgées.
- ★ Portage de repas et animations au quotidien ouvertes à tous.

ASSOCIATION D'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES OU ISOLÉES (A.A.P.A.I.)

Maison médicale de Saint-Bonnet-de-Joux

Téléphone : 03.85.24.77.03

A.D.M.R.

Téléphone : 03.85.84.54.86 à Gibles et 03.85.24.05.88 à Saint-Bonnet-de-Joux

E-mail : info.gibles@fed71.admr.org

RELAIS

Un conteneur "RELAIS", destiné à recevoir les vêtements et chaussures en état, est installé sur la place.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATOUR ET SA RÉGION

Téléphone : 03.85.50.26.45 Fax : 03.85.50.26.44

E-mail : matour-et-region@orange.fr site : www.matour-et-region.com

DÉCHETTERIE

◆ à SAINT-BONNET-DE-JOUX

Ouverture : lundi et mercredi de 14h00 à 17h00 / jeudi de 9h00 à 12h00 / samedi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Téléphone : 03.85.24.71.26

◆ à TRAMBLY

Ouverture d'été : lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 / samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Ouverture d'hiver : lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 / samedi de 14h00 à 17h00

Téléphone : 03.85.50.45.08

SERVICE DES EAUX (S.A.U.R. Hautefond) → Tél : 03.60.56.40.46

Calendrier prévu en 2016

| | |
|------------------------------|---|
| Dimanche 8 janvier | Vœux du maire |
| Mercredi 11 janvier | Galette des Rois au club des Aînés |
| Samedi 21 janvier | Conférence de Lucien Mousset sur "Le chemin de Saint Jacques de Compostelle" avec la S.I.L. |
| Lundi 23 janvier | Dictée communale des Aînés ruraux |
| Samedi 28 janvier | Banquet des chasseurs de la Société de Chasse |
| Samedi 18 février | Carnaval du restaurant scolaire |
| Vendredi 3 mars | Sortie spectacle à Bourg-en-Bresse des Aînés. |
| Dimanche 5 mars | Opération boudin de la Société de Chasse |
| Vendredi 10 mars | Concours de tarot du club de tarot |
| Samedi 18 mars | Théâtre de la S.I.L. |
| Dimanche 19 mars | Théâtre de la S.I.L. |
| Vendredi 24 mars | Théâtre de la S.I.L. |
| Samedi 25 mars | Théâtre de la S.I.L. |
| Samedi 1 ^{er} avril | Choucroute du foot de la S.I.L. |
| Dimanche 2 avril | Loto du restaurant scolaire à Beaubery |
| Dimanche 9 avril | Randonnée pédestre de la S.I.L. |
| Mardi 18 avril | Concours de manille des Aînés |
| Dimanche 23 avril | Élection présidentielle 1 ^{er} tour |
| Samedi 29 avril | Repas de fin de saison du club de tarot |
| Dimanche 7 mai | Élection présidentielle 2 ^{ème} tour |
| Jeudi 18 et | Voyage des Aînés aux confins de la Corrèze |
| Vendredi 19 mai | Voyage des Aînés aux confins de la Corrèze |
| Jeudi 25 mai | Fête de l'Ascension et concours de pétanque de la S.I.L. |
| Au mois de mai | Vente de fleurs par l'A.D.M.R. |
| Dimanche 11 juin | Élection législative 1 ^{er} tour |
| Mardi 13 juin | Concours de belote des Aînés |
| Dimanche 18 juin | Élection législative 2 ^{ème} tour |
| Jeudi 22 juin | Repas de printemps au Vendenessois des Aînés |
| Dimanche 2 juillet | Vide-greniers du restaurant scolaire |
| Samedi 8 juillet | Tournoi de foot de la S.I.L. |
| Jeudi 27 juillet | Balade nocturne de l'office de tourisme de Matour |
| Dimanche 30 juillet | Assemblée générale de la Société de Chasse |
| Samedi 12 août | Fête patronale |
| Dimanche 13 août | Fête patronale |
| Lundi 4 septembre | Voyage des Aînés à Louhans et au lac de Vouglans |
| Dimanche 17 septembre | Loto du club des Aînés |
| Dimanche 24 septembre | Repas du C.C.A.S. |
| Samedi 7 octobre | Assemblée générale et repas des bénévoles de la S.I.L. |
| Mardi 17 octobre | Concours de manille des Aînés |
| Samedi 18 novembre | Tête de veau de la Société de Chasse |
| Vendredi 24 novembre | Concours de tarot du club de tarot |
| Samedi 25 novembre | Choucroute du restaurant scolaire |
| Samedi 2 décembre | Téléthon |
| Samedi 9 décembre | Assemblée générale et repas de Noël du club des Aînés |

Conscrits en 2016



Max Pommer

Arrêt sur image, Cluny